



Hôpital avec 5 pôles cliniques, un plateau technique,
des activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Urgences,
Soins de Suite et de Réadaptation, Psychiatrie, Pédopsychiatrie et EHPAD,
recrute un(e)

INFIRMIER(ÈRE) AU BLOC OPERATOIRE

LES MISSIONS DU SERVICE :

Le Bloc Chirurgical a pour mission de dispenser des soins de qualité et de garantir la sécurité du patient. Pour cela l'IDE doit être capable d'identifier et de gérer les risques infectieux, de garantir la sécurité liée au patient, à l'environnement (technique-technologie, adéquation des besoins en matériel et/ou personnel à l'intervention).

Le Bloc Opératoire possède :

Six salles d'opération : Deux salles hyperaseptiques à visée traumatologie et orthopédie, les quatre autres (polyvalentes) sont à orientation viscérale, gynécologique, obstétricale (césariennes), urologie, stomatologie, ORL, endoscopies digestives, vasculaire, bariatrique et chirurgie plastique.

Une salle de réveil comportant dix postes de réveil, une zone de lavage endoscopique.

VOS ACTIVITÉS SONT :

Code de la santé publique en vigueur, articles R4311-1

• LES SOINS

- assurer l'accueil, le confort et la sécurité du patient pris en charge
- participer à l'élaboration et à la mise en place des projets de soins individualisés
- en assurer le suivi et l'évaluation
- connaître le matériel et respecter les protocoles d'utilisation
- savoir prendre en charge une intervention (ex : Préparation de la salle, du matériel ; Installation de l'opéré en position opératoire)
- organiser et contrôler la stérilisation des dispositifs médicaux
- élaborer et rédiger les divers documents concernant la traçabilité
- participer à l'encadrement, la formation et l'évaluation des stagiaires

• LA FORMATION

- améliorer ses connaissances par le biais de la formation continue.
- engagement à effectuer la formation dans les

3 ans suivant leur affectation, sous réserve de réussite au concours d'entrée et selon le plan de formation institutionnel.

Conformément au décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire.

COMPETENCES REQUISES :

- **SAVOIR :**

Connaissances minimales indispensables pour exercer au Bloc, correspondant au diplôme d'état d'infirmier

- **SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE :**

- être capable d'appliquer les prescriptions médicales
- dispenser les soins relatifs au rôle propre
- préparer le malade à l'intervention
- appliquer les protocoles de soins
- anticiper les besoins du chirurgien et des patients
- organiser la journée de travail
- appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie
- maîtriser les techniques de décontamination-désinfection de stérilisation

- **SAVOIR-ETRE :**

- être capable de travailler de manière autonome
- accueillir et assurer une prise en charge globale des patients
- s'intégrer dans une équipe
- collaborer en toute intelligence avec une hiérarchie et rendre compte
- s'adapter au poste en un temps déterminé et sur des critères définis

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le planning est établi pour 4 à 5 semaines.

Les horaires sont de 8h à 16h du lundi au samedi avec des jours de repos conformément à la législation en vigueur. Afin d'assurer la continuité des soins, un J+ ou/et une astreinte sont octroyés par semaine en fonction du besoin du service.

Les astreintes à domicile sont effectuées après la journée de travail jusqu'au lendemain 8h.

L'astreinte du weekend commence le samedi 16h jusqu'au lundi 8h.

L'astreinte des jours fériés commence la veille du jour férié à 16h jusqu'au lendemain du jour férié 8h.

Ces astreintes sont rémunérées selon le décret 2005-503 du 11/06/03.

Un portable est mis à disposition par le centre hospitalier pendant la durée de l'astreinte.

Pour répondre à la législation en vigueur, Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire et l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, vous serez amené à vous engager dans le processus de formation IBODE.

Vous pouvez être amené(e) à assurer des remplacements au sein du pôle de chirurgie selon les besoins et les disponibilités de service.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

-> **CONTACT :**

M. LEFEVRE, Directeur des Ressources Humaines non médicales
03.27.24.30.12 - sdir@ch-denain.fr

Connectons-nous !

www.ch-denain.fr -  @ChDenain 

Centre Hospitalier de DENAIN
25 bis rue Jean Jaurès - 59220 DENAIN - 03 27 24 30 00